

Normes pour les auteur-e-s de *Kanien*

NORMES GENERALES

1. Ne seront considérés pour publication que les articles conformes aux normes de la revue.
2. La revue *Kanien* accepte les contributions originales en anglais et en français.
3. Les articles soumis à *Kanien* ne doivent pas avoir été publiés ailleurs, en quelque langue que ce soit.
4. Les articles de *Kanien* couvrent les domaines suivants : Ecriture Sainte ; Théologie (toutes les ramifications) ; Histoire de l'Eglise ; Ethique sociale ; Droit canonique ; Philosophie et Sciences sociales en lien avec les questions religieuses.
5. Les auteurs d'article sont priés de fournir des informations sur leur profil académique, leur affiliation institutionnelle et le mode préféré de communication (l'email étant fortement recommandé).
6. Les articles sont envoyés en version numérique (Word) à l'adresse suivante : revue-kanien.com.
7. Avant la publication, les auteurs recevront une version PDF de l'épreuve de leur article pour correction. Aucune correction substantielle ne sera acceptée. Les corrections seront envoyées à l'adresse du secrétariat de *Kanien*.
8. Une fois publié, l'article sera envoyé en fichier PDF à son auteur.
9. Aucune contribution financière n'est exigée pour la soumission et la publication des articles. Une fois publiés, les articles appartiennent à la revue.
10. Tous les articles soumis à la revue sont évalués par des pairs : les noms des auteurs d'article et ceux des évaluateurs ne sont pas communiqués.
11. Les articles non publiés seront soit remis à la disposition de leurs auteurs, soit conservés pour une publication ultérieure.

NORMES POUR LA PREPARATION DU TAPUSCRIT

1. **Police:** Les manuscrits doivent être en Times New Roman. Les lettres du corps du texte auront pour taille 12 points, celles des notes de bas de page 10 points et celles des citations de 5 lignes et plus 11 points. Les citations de 5 lignes et plus doivent également être mises en retrait gauche de 1,5 cm.
2. **Titre de l'article :** un maximum de vingt (20) mots, gras. Titre de section : gras ; sous-titre 1 : gras italiques ; sous-titre à l'intérieur du sous-titre 1 : italiques.
3. **Volume du manuscrit** de chaque article : le texte de l'article doit être compris entre 4.000 et 5.000 mots (sans compter les notes de bas de page).
4. **Ponctuation :** les signes de ponctuation seront indiqués hors des guillemets, à moins qu'ils fassent partie de la citation : par exemple «Seigneur, Seigneur!», «Serviteur», «Mémoire dangereuse».

5. **Citations bibliques** : Genèse 2 ; Genèse 2-3 ; Gn 2,3-5 ; Romains 15 ; Rm 15,5-10 ; Rm 15,5.6.10. Les références à un ou plusieurs versets sont indiquées de la manière suivante : v. 1; vv. 2-4.
6. **Citations des textes anciens de la Bible** : limiter à l'essentiel de l'argument de l'article ; les caractères non latins seront selon la police de Bible Works (voir www.bsw.org/Biblica/Font-Instructions/).
7. **Notes de bas de page** : elles ne doivent pas occuper plus d'un quart de l'article; elles doivent être infrapaginales.
8. **Subdivision du texte** : Le texte de l'article doit se limiter à un maximum de cinq (5) subdivisions majeures en plus de l'introduction et de la conclusion.
9. **Abréviations et sigles** : prière d'indiquer la signification d'une abréviation ou d'un sigle lors de la première mention dans le texte (Pour les abréviations des noms de revue, voir S. SCHWERTNER, *International Glossary of Abbreviations for Theology and Related Subjects*, Berlin - New York, 1992).
10. **Résumé** : chaque auteur/e doit soumettre un résumé entre 150 et 200 mots en anglais et en français.
11. **Mots-clés** : sous le résumé de l'article, il faut mettre entre 5 et 7 mots-clés.
12. L'auteur/e doit aussi joindre un résumé de son **Curriculum Vitae** compris entre 100 et 150 mots.

NORMES POUR LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Pour les notes

Pour les références, suivre le schéma suivant :

Pour les livres :

Prénom ; nom de l'auteur/e (en majuscules), titre et sous-titre (s'il y a lieu) en italiques, nom de la collection et le numéro (s'il y a lieu), la ville, la maison d'édition, l'année, numéro de page.

Exemple : Paul BERE, *Le second Serviteur de Yhwh. Un portrait exégétique du protagoniste du livre éponyme*, Orbis Biblicus et Orientalis 253, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, 5.

John RAWLS, *A Theory of Justice*, Rev. ed., Cambridge, Mass, Belknap Press of Harvard University Press, 1999, 22.

Pour la seconde fois que le livre est cité suivre le schéma suivant : nom de l'auteur, titre sans sous-titre en italiques, numéro de page.

Exemple :

BERE, *Le second Serviteur de Yhwh*, 5.

Dans le cas où il y a plus d'un/e auteur/e, ajouter le symbole « & » entre les auteur/e/s.

Exemple :

Raj NALLARI & Breda GRIFFITH, *Gender and Macroeconomic Policy*, Washington, D.C, World Bank, 2011.

Dans où il y a au moins trois auteur/e/s, donner pleinement le nom de la première personne et la faire suivre par « et alii ».

Exemple :

☒ Anicet N'TEBA MBENGI SJ et alii (dir.), *Comme l'or qu'on affine. Florilèges et Perspectives à l'occasion du jubilé d'or de la Province d'Afrique Centrale de la Compagnie de Jésus*, Kinshasa, Editions Loyola, 2012.

Citation d'articles/chapitres de livre publiés dans des œuvres collectives, des mélanges, suivre le schéma suivant :

Prénom(s) ; nom de l'auteur en majuscules ; Titre de l'article en caractères ordinaires et mis entre guillemets ; prénoms et nom/s de l'éditeur/éditrice(s) ou directeur/directrice(s) en majuscules ; titre du livre en italique; collection et numéro de série ; ville ; maison d'édition ; année ; page(s).

Exemple :

Yvon Christian ELENGA, «Identités postcoloniales et temps des incertitudes», dans Marie-Ange SOMDAH (dir.), *Identités postcoloniales et discours dans les cultures francophones*, Paris, L'Harmattan, 2003, 23-40.

☒ Wilfried OKAMBAWA, «Pauvreté du Christ, richesse des croyants (2 Co 8,9)», dans J.-B. MATAND BULEMBAT (dir.), *Pauvreté et richesses dans la Bible / Poverty and Riches in the Bible. Actes du treizième congrès de l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques. Johannesburg, du 02 au 08 septembre 2007*, Kinshasa, 2009, 239-250.

Pour la seconde fois, suivre le schéma suivant : nom, titre de l'article entre guillemets, numéro de page.

Exemple :

ELENGA, «Identités postcoloniales et temps des incertitudes», 25.

Citation d'œuvres classiques, suivre les modèles suivants : Nom de l'auteur, titre de l'ouvrage en italiques, numéro de la référence exacte.

Exemples :

EUSEBE, *Hist. eccl.* 3.2.21; 4.15.3-4.

St THOMAS D'AQUIN, *Summa Theologiae*, IIa-IIae, q. 58, a.2.

Citations des documents du magistère de l'Eglise : indiquer l'auteur/e (en majuscule), le titre du document en latin (italiques), le numéro.

Exemple :

St JEAN-PAUL II, *Sollicitudo Rei Socialis*, N° 38.

VATICAN II, *Gaudium et Spes*, N° 52.

SYNODE DES EVEQUES, *Iusticia in mundo*, N° 4.

Au cas où il n'y a pas de numéro, ne pas encombrer d'une mention (N°, p. ou autre) avant la référence.

Exemple :

CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Donum Vitae*, I.8.

Pour les ouvrages généraux, simplement indiquer le titre de l'ouvrage (en italiques), suivi du numéro.

Exemple :

Catéchisme de l'Eglise Catholique, N° 1815.

Pour les articles de revue :

Citation d'articles de revue : Prénom et Nom (en majuscules), Titre de l'article entre guillemets, nom de la revue en italique, numéro du volume, année de publication entre parenthèses, numéro(s) de page. Exemple :

Agbonkhianmeghe E. OROBATOR SJ, « "After all, Africa is Largely a Nonliterate Continent": The Reception of Vatican II in Africa », *Theological Studies* 74 (2013) 285.

Pour la seconde fois, citer comme pour les articles des œuvres collectives. Exemple: OROBATOR SJ, « "After all, Africa is Largely a Nonliterate Continent" », 290.

Pour des **articles de dictionnaires ou d'encyclopédie**, suivre le même protocole que pour les articles/chapitres de livre d'œuvres collectives.

Pour les **articles de journaux et de magazines**, suivre le même protocole que pour les articles de revue, sauf pour le numéro de volume et la date, comme dans cet exemple : Gaia PIANIGIANI, « Italy's "Fertility Day" Call To Make Babies Arouses Anger, Not Ardor », dans *The New York Times*, 13 septembre, 2016.

Les **références Internet** suivent le même protocole que pour les livres et les articles si on les cite depuis l'internet. Il faut indiquer aussitôt après l'adresse et la date de consultation. Pour des pages exclusivement Web, indiquer leur auteur et le titre de la contribution entre guillemets, suivi de la date, l'adresse internet et la date de consultation.

N.B. : (1) Concernant le(s) numéro(s) de page : ajouter les indications de pages sans surcharge de p. ou pp. ou ss. Exemple :

Paul BERE, *Le second Serviteur de Yhwh. Un portrait exégétique du protagoniste du livre éponyme*, Orbis Biblicus et Orientalis 253, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, 120.

(2) Lorsque vous citez des ouvrages dans des langues autres que le français, veuillez respecter les règles en usage en ce qui concerne les titres dans cette langue.

Exemple : en anglais, les mots qui composent le titre (à l'exception des articles, verbes et conjonctions de coordination) commencent par une majuscule.

Exemple :

John RAWLS, *A Theory of Justice*, 150.

2. Bibliographie en fin d'article :

Les informations bibliographiques sont identiques à celles indiquées plus haut. Toutefois, la liste sera organisée dans l'ordre alphabétique des noms suivis des prénoms. Exemple :

BERE Paul, *Le second Serviteur de Yhwh. Un portrait exégétique du protagoniste du livre éponyme*, Orbis Biblicus et Orientalis 253, Fribourg/Göttingen, Academic Press/Vandenhoeck & Ruprecht, 2012.

DUNN James D.G., «The Relationship between Paul and Jerusalem according to Galatians 1 and 2», *New Testament Studies* 28 (1982) 461-473.

ELENGA Yvon Christian, «Identités postcoloniales et temps des incertitudes», dans Marie-Ange SOMDAH (dir.), *Identités postcoloniales et discours dans les cultures francophones*, Paris, L'Harmattan, 2003, 23-40.

NDOMBA Mathieu & BERE Paul, *Africae munus de Benoît XVI. Commentaire de l'exhortation post-synodale*, Abidjan, Editions Paulines, 2014.

N'TEBA MBENGI Anicet, SJ et alii (dir.), *Comme l'or qu'on affine. Florilèges et Perspectives à l'occasion du jubilé d'or de la Province d'Afrique Centrale de la Compagnie de Jésus*, Editions Loyola, Kinshasa, 2012

OKAMBAWA Wilfrid, «Pauvreté du Christ, richesse des croyants (2 Co 8,9)», dans J.-B. MATAND BULEMBAT (dir.), *Pauvreté et richesses dans la Bible / Poverty and Riches in the Bible. Actes du treizième congrès de l'Association Panafricaine des Exégètes Catholiques. Johannesburg, du 02 au 08 septembre 2007*, Kinshasa, 2009, 239-250.

Pour les documents du magistère, veuillez suivre le schéma suivant pour la bibliographie finale : nom de l'auteur en majuscules, titre complet en italiques, lieu (s'il y a lieu), maison d'édition (s'il y a lieu), année.

Exemple :

FRANÇOIS, *Lettre encyclique sur la sauvegarde de la maison commune, Laudato si'*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2015.

VATICAN II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, Gaudium et Spes*, Rome, 1965.

Catéchisme de l'Eglise Catholique, Cité du Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1993.

Pour la Bible, indiquez la version utilisée selon le modèle suivant :

La Bible, Notes intégrales, Traduction œcuménique, 12^e édition, Paris—Villiers-le-Bel, Les éditions du Cerf—Bibli'O, 2012.

Révisé en mars 2026

Le comité de rédaction